



Vison d'Amérique

(*Neovison vison*)

Gestion collective du Vison d'Amérique en Écosse

Scottish Mink Initiative

■ L'initiative écossaise pour la gestion du Vison d'Amérique (SMI, *Scottish mink initiative*) est un projet partenarial entre le fonds pour les rivières et la pêche en Écosse (*Rivers and Fisheries Trust of Scotland*), le fonds pour la nature écossaise (*Scottish Wildlife Trust*), l'héritage naturel d'Écosse (*Scottish Natural Heritage*), l'université d'Aberdeen et le parc national de Cairngorms.

■ Le SMI est mis en œuvre par le fonds pour les rivières et la pêche en Écosse et fait partie d'un projet de plus grande ampleur *Le Biosecurity and Invasive non native species programme*.

■ D'une durée de 29 mois, la première phase de ce projet s'est déroulée d'août 2011 à août 2013.

■ L'objectif principal du SMI est de faire disparaître le Vison d'Amérique de plusieurs bassins versants, protégeant ainsi la faune indigène comme le Campagnol terrestre, les salmonidés, les oiseaux nichant au sol, ainsi que les populations d'oiseaux d'eau d'intérêt cynégétique, en :

- supprimant toute reproduction de Vison d'Amérique dans la zone de travail de l'initiative ;
- assurant la viabilité à long terme du contrôle du Vison d'Amérique en transférant les compétences, le savoir-faire et la responsabilité de la gestion continue de l'espèce à des organisations locales ;
- partageant les méthodes et données avec des chercheurs afin de promouvoir les bénéfices d'une gestion communautaire adaptée des espèces exotiques envahissantes.

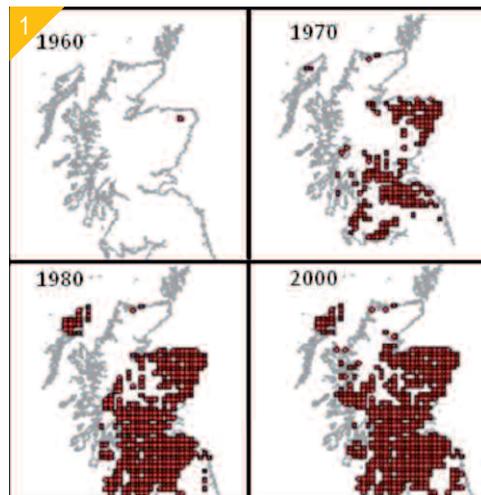
■ Le coût annuel de cette initiative est estimé à 156 000 €, dont 73 % d'autofinancement du *Rivers and Fisheries Trust of Scotland*.

Contexte et enjeux

■ Le Vison d'Amérique s'est implanté en Grande-Bretagne à partir de 1950, à la suite de nombreux relâchers et évasions d'élevages pelletiers. L'espèce est maintenant dispersée sur l'ensemble du pays à l'exception de l'extrême nord. Largement implanté en Écosse continentale, elle est également présente dans les îles de l'Ouest et les îles Hébrides.

■ Le Vison d'Amérique fréquente les milieux aquatiques, notamment le littoral où l'espèce est particulièrement abondante.

■ C'est un prédateur opportuniste se nourrissant d'une très large gamme de petits mammifères, oiseaux et poissons.



© SMI



© SMI-Edina Supplied Data/Crown

1- Évolution de la répartition du Vison d'Amérique en Écosse entre 1960 et 2000.

2- Territoire d'intervention.

■ En Écosse, l'espèce a des impacts avérés sur les populations de Campagnol amphibie, Saumon atlantique, Plongeon arctique, Macreuse noire, Vanneau huppé, courlis ou encore huitriers.

■ Au-delà des impacts sur la biodiversité autochtone, l'espèce crée des difficultés économiques indirectes sur la pisciculture et les activités de loisir comme la chasse et la pêche.

■ L'initiative écossaise pour la gestion du Vison d'Amérique a eu ainsi pour objectif de mettre en place, de tester et de maintenir une gestion collective des populations de Vison d'Amérique sur plus de 20 000 km² en Écosse continentale.

■ Afin de faciliter la mise en œuvre du projet, la zone d'intervention a été divisée en quatre grandes zones : *Rural Aberdeenshire, Cairngorms-Moray, Highlands et North Tayside*.

Interventions

- La gestion des populations de Vison d'Amérique a reposé sur la mise en place d'un réseau de pièges sur la zone d'intervention.
- La première étape a consisté à détecter la présence de l'espèce afin d'en faciliter la capture par la suite.
- La stratégie adoptée a été d'étendre la superficie de la zone de piégeage tout en maintenant une zone de détection sur les fronts de colonisation de l'espèce.
- Une équipe employée à plein temps a été mobilisée dans chaque secteur de la zone d'intervention avec pour objectif de former, soutenir et coordonner un réseau plus large de bénévoles, employés des pêcheries et gestionnaires d'espaces naturels.

■ Matériel utilisé

- Le modèle de piège utilisé est le *Game and Wildlife Conservation Trust mink raft* (GWCT), développé en 2002 par le *Game and Wildlife Conservation Trust* (Fondation pour la conservation pour la chasse et de la faune sauvage).
- Ce modèle de piège est constitué :
 - d'une plateforme flottante (plaque de polystyrène entre deux planches en bois) ;
 - d'un grillage sur la plateforme pour faciliter l'accès aux individus ;
 - d'un panier rempli d'un mélange d'argile et de sable pour détecter les empreintes ;
 - d'un tunnel en bois posé sur ce panier.
- Ce type de piège permet à la fois de détecter l'espèce et de piéger les individus :
 - pour détecter l'espèce, le panier rempli du mélange de sable et d'argile sous un tunnel permet d'identifier les empreintes des animaux qui ont fréquenté le piège ;
 - pour piéger les visons détectés, une cage piège glissée sous le tunnel capture les individus vivants, afin de pouvoir relâcher les individus d'autres espèces capturés accidentellement (Loutre d'Europe, Campagnol amphibie, Martre des pins).
- Les pièges peuvent être achetés dans le commerce ou construits par les bénévoles. Le coût de construction a été estimé à environ 60 £ pièce (soit environ 75 euros). Des plans détaillés et une liste de matériel sont mis à disposition par le *Game and Wildlife Conservation Trust*.

■ Mise en place d'un réseau de pièges

- Dans chaque zone d'étude, un réseau de pièges est déployé à des densités variant en fonction des zones et régulièrement réajustées en fonction des détections et captures d'individus.
- En moyenne, un piège a été posé par kilomètre de cours d'eau.
- La densité de pièges est augmentée dans les zones de reproduction et de mise bas et diminuée dans les zones de plus de 300 m d'altitude, rarement fréquentées par l'espèce en Écosse.
- Chaque piège est numéroté individuellement et sa localisation précise enregistrée par GPS.
- Une cartographie des habitats préférentiellement fréquentés par le Vison d'Amérique a été établie par l'Université d'Aberdeen pour identifier les zones de piégeage prioritaires.
- Les pièges sont posés sur l'eau, à proximité des berges, cachés par la végétation et attachés à la berge par un fil, en prenant en compte les variations des niveaux d'eau.
- Les pièges (sans cage-piège) sont relevés toutes les deux semaines. À noter qu'un système d'exclusion pour la Loutre d'Europe a été mis en place, les deux espèces fréquentant les mêmes milieux.



3- Vison d'Amérique et sa proie.

■ Mobilisation des volontaires

■ Elle a varié au fil du temps, 200 au début de projet, jusqu'à 600 personnes en 2012. Ce chiffre a ensuite baissé à 500 personnes en 2013, en lien avec des bénévoles qui n'avaient pas indiqué leur cessation d'activité et par une perte d'intérêt pour le projet de la part de certains autres.

■ Plus de 40 % des volontaires étaient des résidents permanents de la zone d'intervention.

Répartition des bénévoles (en %).

Années	2011
Forestiers, gardes chasse	24
Agents des pêcheries	15
Établissements publics et agences de l'État	5
Associations de protection de la nature	7
Acteurs du tourisme	2
Agriculteurs	2
Divers	6

■ Captures

■ Au moins 472 individus ont été capturés sur l'ensemble de la zone depuis 2011.

■ Après trois années de capture, un degré de présence de Vison d'Amérique et de démarche de gestion a été déterminé par bassin versant :

- absence : absence de femelle piégée pendant deux trimestres consécutifs ;
- présence probable : capture d'un individu de sexe indéterminé au cours des six derniers mois ; conduit à un piégeage réduit ;
- piégeage actif : campagne de piégeage en cours.

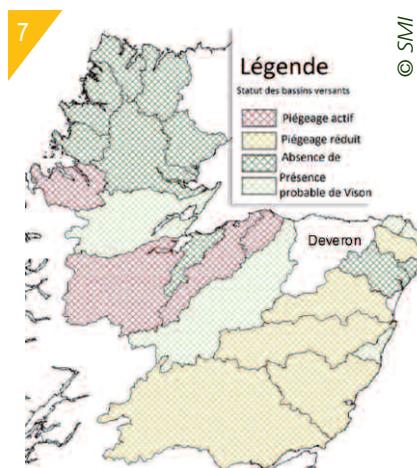
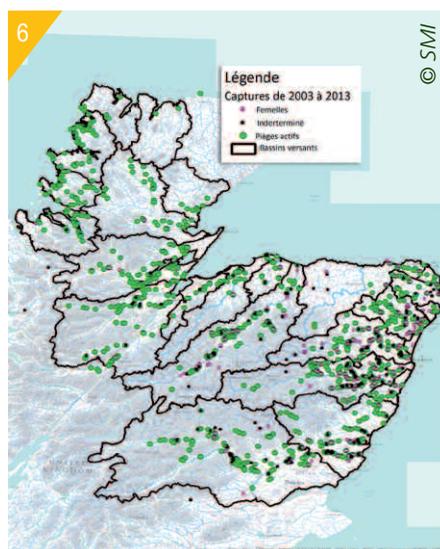
■ L'absence de Vison d'Amérique a été estimée sur 10 des 24 bassins versants concernés, localisés pour la plupart au nord de l'Écosse. La présence possible de Vison d'Amérique a été estimée sur cinq bassins versants.

■ Sur neuf des bassins versants où le Vison d'Amérique est encore présent, quatre sont en contact avec des zones où aucune mesure de gestion n'est entreprise. Ces zones constituent une source potentielle de recolonisation par le Vison d'Amérique.

Valorisation des actions

■ Mise en place d'une stratégie de communication :

- création et animation d'un site internet dédié : www.scottishmink.org.uk ;
- valorisation dans la presse locale et nationale : plus de 150 articles ;
- lettre d'information bisannuelle présentant les actualités de l'initiative par secteur géographique ;
- matériel pédagogique pour les scolaires (outils développés pour quatre niveaux différents) ;
- présentation de l'initiative lors de manifestations grand public, colloques, groupes territoriaux ;
- sessions de formation de bénévoles à la capture : plus de 300 personnes formées.



6- Carte de localisation du réseau de pièges.
7- Degré de présence de Vison d'Amérique par bassin versant.

Perspectives

- Le projet va être poursuivi dans les prochaines années.
- Des améliorations sont à envisager, notamment sur :
 - l'identification du Vison d'Amérique et la vérification des alertes reçues, pour réduire les confusions avec le Putois d'Europe, les mauvais signalements et les poses inutiles de pièges ;
 - la mobilisation sur le long terme des volontaires, en les informant plus régulièrement et en les conviant aux restitutions des résultats ;
 - la couverture géographique des volontaires, inégale voire absente dans certaines régions (*Highlands*), en lien avec la très faible densité démographique, les difficultés d'accès aux cours d'eau et une présence très discrète du Vison d'Amérique ;
 - le renforcement des liens avec les programmes de recherche, pour assurer que les résultats soient applicables à la gestion (génétique des populations, éthologie, etc.) ;
 - la délégation de la gestion et l'implication des communautés locales, pour assurer la continuité du projet sur un territoire de plus en plus important.

Rédaction : Emmanuelle Sarat, Comité français de l'UICN



8- Sensibilisation lors de manifestations à destination du grand public.

Pour en savoir plus

- Site internet de la *Scottish Mink Initiative* : www.scottishmink.org.uk
- *Scottish Mink Initiative*. 2013. Final report. 14 pp.
- Bryce R., Oliver M., Davies L., Gray H., Urquhart J., et Lambin X. 2011. *Turning back the tide of American mink invasion at an unprecedented scale through community participation and adaptive management*. *Biological Conservation*, 144(1), 575-583.
- *Game and Wildlife Conservation Trust*. 2013. *Guidelines for the GWCT Mink raft*. 11 pp.
- *Game and Wildlife Conservation Trust*. 2009. *Building a GWCT Mink Raft. A step-by-step guide*. 8 pp.